

ÉCO-RESPONSABLE AU BUREAU

ÉCO-GESTES & CONSEILS : ZOOM SUR LA BUREAUTIQUE

Faites durer les équipements de bureau

- Passez de 2 à 4 ans d'usage pour une tablette** ou un ordinateur améliore de 50% son bilan environnemental.
- En cas de panne, pensez à la réparation.**
- Fournissez aux salariés des smartphones avec double sim** pour qu'ils puissent se passer de téléphone personnel.
- Envisagez d'utiliser des matériels reconditionnés.** Ils bénéficient d'une garantie légale de conformité de 2 ans.
- Pensez enfin au recyclage de vos équipements lorsqu'ils arrivent en fin de vie.** La collecte et le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques sont obligatoires.

Réduisez les consommations des ordinateurs, tablettes, smartphones

- Paramétrez les veilles et réglez les équipements en mode « économie d'énergie ».** Au-delà d'une heure d'inactivité, éteignez-les totalement. Il existe des systèmes « coupe-veille ».
- Faites fonctionner les écrans de façon économe en supprimant les économiseurs d'écran animés,** en réglant la luminosité pour un bon compromis entre confort visuel et économie d'énergie...
- Limitez les programmes ou onglets ouverts et inutilisés.**
- Désactivez les fonctions GPS, Wi-Fi, Bluetooth sur votre téléphone** ou votre tablette quand vous ne vous en servez pas, ou mettez-les en mode « avion ».
- Imprimantes, routeurs ou serveurs, il n'est pas nécessaire de les laisser allumés la nuit ou le week-end.**

Triez les papiers au bureau

- Le tri du papier est une obligation légale.** Triez à la source et organisez leur collecte séparément des autres déchets, pour permettre leur valorisation.
- Installez une poubelle dédiée aux papiers et cartons** à côté de votre poste de travail et près de l'imprimante.
- Déposez les grands emballages en carton dans le conteneur prévu** à cet effet.
- Respectez les consignes de tri** mises en œuvre dans l'entreprise.

Utilisez mieux l'imprimante et le photocopieur

- Paramétrez la mise en veille rapide** des appareils.
- Utilisez le photocopieur plutôt que l'imprimante pour la reproduction en grande quantité.**
- Mettez en veille votre photocopieur, il consomme 80% de son énergie en mode attente.**
- Imprimez en mode brouillon, en noir et blanc.**
- Collectez les cartouches d'encre et de toner vides** pour les faire remplir si votre entreprise utilise ce service ou jetez-les dans la poubelle appropriée, afin qu'elles soient recyclées et dépolluées.
- Économisez le papier**
- N'imprimez que les éléments utiles d'un document :** il existe des logiciels qui allègent automatiquement les pages à imprimer (suppression des pages blanches, images, espaces vides...).

Source : ADEME, Guide Eco-responsable au bureau.